Qui paye décide

Il est tentant de se tourner vers ce qui est présenté comme "gratuit", ou vers ce qui semble "donné" tellement c'est peu cher. Certains professionnels de santé y succombent. Et pourtant…

RIEN N'EST GRATUIT : GARDONS LES YEUX OUVERTS

Regardons ce qui est apparemment gratuit et qui, presque toujours, ne l'est pas : information gratuite reçue par les soignants dans leurs boîtes aux lettres ou sur des sites internet, sessions de formation permanente gratuites. En fait, il y a toujours quelqu'un qui paye : une firme qui sponsorise, un organisme d'assurance maladie ou l'État qui subventionne, des donateurs, etc. Les exceptions du bénévolat 100 % sont rares, et elles ont leurs limites dans l'ampleur ou dans la durée.

Regardons des entreprises qui ont souhaité rendre l'accès à l'information gratuit mais qui n'ont pas survécu, ou qui ont dû revenir sur le souhait de la gratuité ou accepter des fonds pour survivre : sites internet d'information grand public, grandes revues internationales de publications médicales qui ont essayé un temps l'accès gratuit aux pays en voie de développement, etc.

QUALITÉ ET DÉPENDANCE : EXAMENS CRITIQUES

Examinons de nos 6 sens (dont l'esprit critique) la qualité de ce qui est "gratuit" ou presque, où s'infiltre la dépendance envers ceux qui au bout du compte financent, et le plus souvent attendent un retour sur investissement. Et analysons les conséquences sur le "bien" ou "service" consommé, par exemple quand il s'agit d'information ou de formation professionnelle en santé :

- conséquences sur le choix des sujets ;
- conséquences sur la nature et la fiabilité de l'information : biais éventuels ou flagrants ? publicité rédactionnelle trompeuse ? expert dealer d'opinion crédule ou sensible aux cadeaux ? présentation orientée voire malhonnête de résultats d'études ?

Personne n'échappe à la règle : ceux qui financent décident, ceux qui consomment du sponsorisé dépendent, et souvent déchantent. Les abonnés et inscrits aux programmes de formation Prescrire ont fait un autre choix.
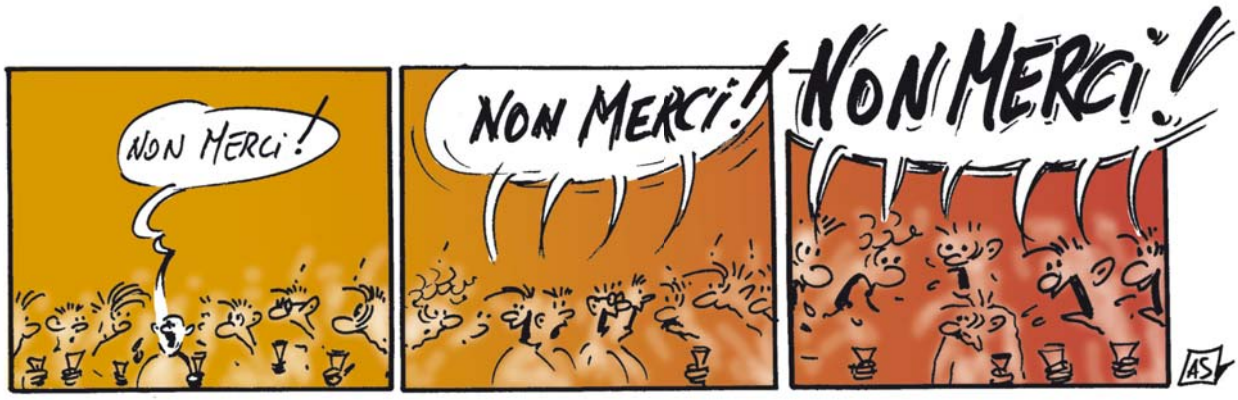
Prescrire